

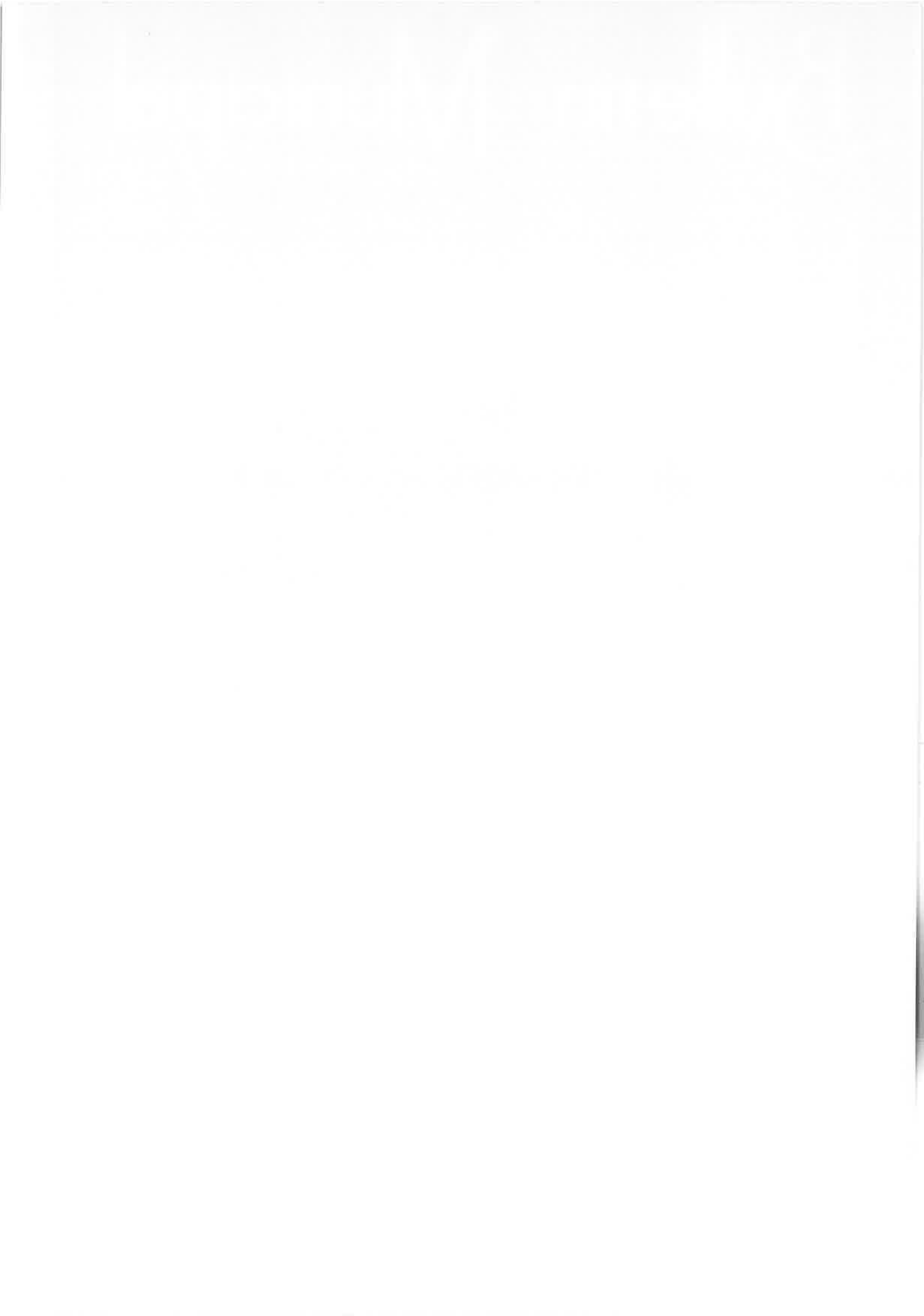
Bulletin Municipal

N°45 MAI 2016



Le Burgaud

Commune de Le Burgaud





Au

pages

Sommaire

4-5

Le Mot du Maire

Le Mot de vos Conseillers départementaux

6-7

Vie Scolaire : un système scolaire en pleine refonte

8-10

Projets d'entraide : pour que ruralité rime avec solidarité !

11-22

Associations : une année bien remplie !

23

Voirie & Equipements

24-25

Patrimoine

26

Environnement

27

Incivilités

28

Budget

29

Registres de l'Etat Civil

30-32

Infos utiles

Le Mot du Maire

Chères Burgaudaines, Chers Burgaudains



Vos élus et employés municipaux sont heureux de vous présenter

vosre **Bulletin Municipal**. Ce nouveau format, que nous avons souhaité le plus **riche et convivial** possible, **vous informe sur la vie locale** : vie de l'école ; milieu associatif ; budget de la commune ; projets achevés, en cours et à venir ; mais aussi les adresses et informations utiles.

Nous le savons, prendre le temps de s'informer régulièrement de ce qui se passe dans sa commune n'est pas à la portée de tous ; nos obligations professionnelles et familiales ne le permettent pas toujours ... La lecture de ce condensé d'informations ne vous prendra que quelques minutes et sera déjà, en soi, un geste de citoyenneté locale ! Aussi important qu'il soit de se tenir informé de la vie locale, il est de notre devoir de vous y aider le mieux possible.

Bien que le bulletin se doive de rester synthétique, vous verrez que de nombreux projets ont été engagés et achevés par votre municipalité depuis près de deux ans et que de nombreux autres sont à venir.

Sur tous les fronts, votre équipe municipale ne ménage aucun effort, qu'il s'agisse de **projets à vocation sociale** (mutuelle sociale communale, PEDT, distribution de colis de Noël à nos aînés...) ou de **projets visant à améliorer la sécurité** (Voisins Vigilants, aménagement de stationnements, ajout de passages piétons, extension des zones à 50Km/h aux entrées-sorties du village, ...). Nous menons également une bataille acharnée sur le **plan budgétaire**, afin de compenser la baisse des dotations par de nouvelles subventions permettant ainsi de financer de nouveaux projets et d'amortir le coût de la réforme des rythmes scolaires, sans fragiliser le budget municipal ni celui des ménages.

Nous vous avons consulté à de nombreuses reprises : sur la question du débit internet, sur celle de la mutuelle communale, sur le réseau téléphonique mobile, sur le choix de notre nouveau logo : comme vous le constatez, **vosre avis nous est précieux** et nous entendons bien continuer à vous le demander le plus souvent possible, dans un esprit de transparence et d'échange.

Cela étant et bien que les intérêts locaux demeurent au cœur de nos préoccupations, l'actualité nous invite à mettre en perspective notre cadre de vie privilégié avec les conditions inhumaines dans lesquelles survivent aujourd'hui des populations persécutées aux portes de l'Europe. Les événements du mois de novembre ont bouleversé nos certitudes en matière de sauvegarde des populations et nous prenons aujourd'hui la mesure de ce que cette menace représente à l'échelle du monde libre. Face à cette détresse, n'avons-nous pas le devoir de relativiser nos difficultés quotidiennes ?

J'espère pour 2016 un **sursaut de citoyenneté et de civilité** ; un **sursaut d'humanité**, dans nos villages encore davantage que partout ailleurs ; faisons plus souvent appel à **notre bon sens paysan** et aux **valeurs d'entraide** jadis cultivées par les habitants des campagnes.

Je remercie tous les membres actifs de notre communauté, particuliers et associations qui œuvrent, aux côtés de la commune pour améliorer notre cadre de vie. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux ; la mairie vous y aidera sans réserve, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nos associations qui ont, elles aussi, besoin de soutien et de renouveau !

Merci également à tous les employés municipaux ; ils œuvrent au quotidien pour assurer un accueil de qualité, pour garantir la sécurité et le bien-être de nos enfants à l'école, pour entretenir notre village. J'ai grand plaisir à travailler avec chacun d'eux au quotidien et tiens à les en remercier très sincèrement. Merci enfin aux **conseillers municipaux** qui s'investissent au travers de projets forts ; Ce sont leurs compétences, leur disponibilité et leur positivité qui font, aux côtés des associations, avancer LE BURGAUD !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous poser des questions, échanger avec nous sur les projets de la commune. Dans l'engagement de transparence et d'échange qui est le nôtre, nous sommes à votre écoute et apprécions toutes les volontés positives qui aident à faire avancer votre village.

Le Mot de vos Conseillers départementaux



Mesdames et Messieurs,

Depuis 63 ans, le Conseil départemental de la Haute-Garonne aide les communes à réaliser leurs **travaux sur la voirie communale**. Sans les subventions du **pool routier**, de nombreuses collectivités dans notre département éprouveraient les plus grandes difficultés à assumer ce service public de première nécessité.

Au printemps dernier, la nouvelle majorité départementale avait pris l'engagement de maintenir ce dispositif. Aussi, l'assemblée départementale qui vient d'adopter son budget 2016 a décidé de continuer à subventionner, malgré un contexte économique difficile, les **travaux d'investissement des chaussées de la voirie communale**, ainsi que les **ouvrages d'art, les équipements de la route et leur assainissement pluvial**. Les travaux de création et de modernisation de **trottoirs** font l'objet d'un dispositif particulier d'attribution d'aides.

Lors des réunions intercommunales de voirie qui se sont déroulées sur le canton de Léguevin, le Conseil départemental a procédé au recensement des besoins des collectivités locales. Les subventions sont attribuées par commune, même si les communes ont transféré cette compétence à la communauté de communes.

L'assemblée départementale a donc décidé la mise en place d'un nouveau pool routier pour la période 2016-2018 et de faciliter la solidarité entre les communes au sein des intercommunalités qui ont la compétence voirie.

Pour la Communauté de communes de la Save-au-Touch, la demande de subvention s'élève à 993 560 € et pour Cadours à 580 947 €, soit quasiment à l'identique du pool 2013-2015.

Pour la communauté de communes de Save-et-Garonne, la demande s'élève à 11 973 084 €, ce qui est bien au-delà du pool routier précédent (1 457 240 €). La communauté de communes seront donc amenée à dédier des fonds de concours pour répondre aux besoins des communes. En ce qui concerne la voirie départementale, le Conseil Départemental poursuit l'effort de **modernisation du réseau** (Larra et Pelleport) et la **modification des chaussées : élargissement des routes, aménagements de carrefours, travaux de sécurisation de virages... Ainsi que le renforcement des chaussées** (Launac et Léguevin) et **d'ouvrages d'art** (Ondes, Lagrault et St Nicolas, Le Burgaud) et des **couches de roulement** (Grenade, Le Grès, Mérenvielle, Merville, Montaigut sur Save et St Paul, Cadours, Le Burgaud et Puysegur), ainsi que des **travaux d'urbanisation** qui sont des travaux sur chaussées en traverse d'agglomération.

Les pistes cyclables font partie d'un programme pluriannuel, notamment pour la liaison Ondes-pont RD 17 vers Grenade (40 000 €) et l'avenue de Bourdies à La Salvétat Saint Gilles (39 486 €).

Des subventions sont également attribuées aux communes pour des réparations en urgence de **dégâts d'intempérie** sur voirie lors d'événements climatiques exceptionnels. Ainsi, la Communauté de communes de Save-et-Garonne s'est vu attribuer une subvention de 72 144 € pour la remise en état de la voirie communale de Thil.

Le Conseil départemental accompagne aussi financièrement et conjointement avec France Telecom et le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) les travaux **d'enfouissement des réseaux de télécommunication**.

Enfin, il est important de préciser que lors des réunions de voirie qui se sont déroulées en novembre dernier, des communes ont exprimé le souhait de réaliser des **travaux de sécurité** sur leur territoire, en implantant des **ralentisseurs** (Daux, Menville, Mérenvielle, Pradère les Bourguets), en créant des **plateaux traversants** (Grenade et Léguevin), des **passages piétons** (Le Burgaud, Menville, La Salvétat St Gilles) ou d'acquérir des **panneaux de signalisation** et des **radars pédagogiques** (Grenade, Merville, Saint Paul sur Save). La commune de Brignemont a prévu l'aménagement et la sécurisation d'un emplacement réservé au stationnement des transports scolaires et d'un piétonnier pour les enfants. Ces communes ont donc sollicité une aide financière au Département dans le cadre des amendes de police afin de pouvoir réaliser ces travaux.

Aux côtés de toutes les communes du canton, tout au long de l'année, nous poursuivons l'engagement que nous avons pris envers vous, dans l'intérêt général, afin d'améliorer les conditions de vie de tous nos concitoyens.

Toujours à votre écoute,
Bien cordialement,

Véronique Volto et Alain Julian
Conseillers départementaux du canton de Léguevin



Un système en pleine refonte...



PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

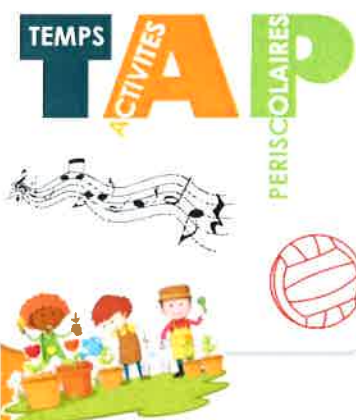
Les communes de St Cézeret et de Le Burgaud ont décidé d'élaborer un **Projet Educatif de Territoire dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)** qui lie les deux communes.

L'éducation étant l'affaire de tous, le PEdT a pour objectif de proposer à chaque enfant un **parcours éducatif cohérent et de qualité** sur tous les temps de vie en créant ou développant des actions éducatives locales venant compléter l'éducation dispensée dans les écoles des deux communes.

Tous les acteurs de la vie publique : associations communales, parents d'élèves, association de parents d'élèves, délégués de parents d'élèves, élus, employés communaux... etc, peuvent dans le cadre d'une démarche partenariale et évolutive, s'associer à ces actions éducatives.

Le PEdT proposé dans le cadre de notre RPI est développé en priorité mais de façon non exclusive, sur les temps de vie périscolaire autour de nos écoles maternelle et élémentaire. Son fonctionnement est supervisé par un comité de pilotage et a été formalisé par une convention de partenariat entre l'Etat (Préfecture et Académie), nos deux collectivités et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Outre le projet éducatif destiné à favoriser l'insertion de nos enfants dans la société, la validation du PEdT permet aux deux collectivités d'être **éligibles au fonds de soutien promis par l'Etat**.



Dans le cadre de la **réforme des rythmes scolaires**, qui a pris effet dès la rentrée 2014, votre équipe municipale s'est, immédiatement après les élections, attelée à la **recherche et à la mise en place d'activités**. Notre défi était de mettre en place, en quelques semaines seulement, l'intégralité d'un projet que certaines municipalités préparaient depuis parfois plus d'une année.

Grâce au travail de vos conseillers et au concours des bénévoles qui nous accompagnent dans la mise en œuvre de ce projet, nous avons pu proposer aux enfants des **activités diversifiées, ludiques et gratuites pour tous**.

Alors même que certaines communes font le choix de repasser sur un mode simple de garderie, nous prenons le parti de continuer à proposer des **activités thématiques enrichissantes pour nos enfants et ayant un réel intérêt pédagogique ou citoyen...**

Les activités TAP ont été mises en place de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis. Les enfants ont pu découvrir de nouvelles activités sportives comme le HandBall mais aussi être sensibilisés au monde qui les entoure et aux grands enjeux, environnementaux notamment, qui jalonnent leurs futures vies d'adultes.

L'Ecole des petits Citoyens...



L'association des **amis de l'église**, que nous remercions, a animé une **période TAP autour du patrimoine**. Après avoir initié les enfants aux différents codes figurant sur les blasons, chaque enfant a pu réaliser le sien.



Les blasons ont été exposés lors des journées du patrimoine.

Les enfants ont fabriqué 4 épouvantails qui ont été installés devant la mairie et l'école.

Un matin, ils ont découvert avec tristesse que leurs créations avaient été saccagées...

Nous remercions Mr David Lauret pour la fourniture des structures.

Un jardin potager a été créé par les enfants avec l'aide de Mme Eliane Oulet que nous remercions. Ce potager est entretenu au fil des saisons.

L'**activité musicale** ayant plu aux élèves, a été reconduite et le sera les prochaines années.

Merci à Mr Pierre Zanetti d'animer cette activité.

Afin de sensibiliser durablement les écoliers

au tri sélectif et au compostage,

Mme Laurence Jenny, ambassadeur de tri à la communauté de communes, intervient régulièrement pour animer des ateliers permettant de **comprendre la décomposition des déchets** et le devenir de ceux-ci.

Un composteur a été mis en place à l'école les enfants participent quotidiennement à son bon fonctionnement.

Lors de cette activité continue, **ils ont également réalisé des bandeaux** qui seront installés progressivement autour des colonnes de tri du verre expliquant sa collecte, son acheminement et son utilisation future.



A l'occasion des deux dernières commémorations des mois de mai et novembre 2015, **les enfants de notre école élémentaire ont interprété l'hymne national**, appris en classe. Nous remercions nos institutrices pour leur implication dans l'éducation citoyenne de nos enfants.

Tarifs

Tarif Cantine scolaire

En 2015, les tarifs de la cantine scolaire (somme facturée aux parents) sont de 2.43€ pour les repas des enfants. Les repas adultes (intervenants, enseignants, parents) sont facturés 2.58€

Tarif garderie

Les tarifs pour la garderie du matin (7h-8h30) et du soir (16h30-19h) sont de 0.80 € par demi/heure et par enfant (avec gratuité pour le troisième enfant d'une même famille) et un maximum de 50€/mois et par enfant. Les enfants dont les frères et sœurs sont scolarisés à Saint-Cézert bénéficient de la gratuité de la garderie jusqu'à 17h05, heure de retour du bus.

Toute demi-heure entamée est due. Tout quart d'heure de retard après 19h est facturé 3€.

pour que chacun
puisse améliorer
son accès aux
soins



Ma Commune Ma Santé

Avec la volonté d'améliorer la couverture santé de ses administrés, votre mairie décide fin 2014 d'engager un projet permettant de créer une mutuelle communale sociale.

Après un long travail de recherche et une présentation au Conseil municipal et au CCAS par la Commission mutuelle, il est signé une convention avec l'association ACTIOM qui propose la formule « Ma Commune Ma Santé ».

Cette association, présente sur plus de 700 communes, mène une action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat et aide les communes, même les plus petites, à agir contre le renoncement à une couverture santé décente par manque de moyens.

Plus de 60 foyers ont répondu à l'enquête et l'immense majorité s'est dite favorable au projet. Suite à cela, la réunion publique du 17 juin 2015 a permis de présenter à l'ensemble des habitants présents le fonctionnement et les avantages des contrats de santé mutualisés pour tous.

Quatre permanences, assurées par le responsable de secteur de ACTIOM, ont été organisées à la mairie. Ce ne sont pas moins de 11 foyers de notre commune qui s'y sont présentés et 3 rendez-vous téléphoniques qui ont été pris. Certains y ont adhéré, d'autres ont eu les moyens de renégocier, avec leur propre mutuelle, leur contrat grâce à ce comparatif.

La suite du projet :

Aujourd'hui, nous relançons notre action dans trois directions:

- ✓ Réorganiser une nouvelle réunion pour nos retraités et les plus de 60 ans,
- ✓ Consulter nos agents territoriaux pour leur permettre de bénéficier des avantages de l'offre « Ma Commune Ma Santé »
- ✓ Étendre l'offre aux artisans et entreprises locales par le biais de rendez-vous en Mairie.

Notez bien dans vos agendas les **2 nouvelles dates de permanences en Mairie**
(les offres proposées seront celles applicables au mois de juin prochain):

Vendredi 24 juin 2016 de 9h à 12h

Vendredi 1^{er} juillet de 14h à 17h

Pour les rendez-vous, d'une durée moyenne de 20 à 30 minutes, inscrivez-vous en Mairie.

Vous pouvez également vous renseigner sur l'adresse internet:

www.macommunemasanté.org ou prendre directement rendez-vous au 07 77 08 07 85.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

pour que ruralité
rime avec
solidarité !

Tout au long de l'année les commissions CCAS, composées d'élus et de citoyens, examinent les dossiers de foyers en difficulté sur la commune et leur **apportent des solutions**. En plus de cette mission, le CCAS propose et met en œuvre **différents projets à vocation sociale**.

Cette année, les membres du CCAS ont **distribué un panier de Noël** à chacun de nos anciens, ce qui a permis de partager un moment convivial en leur compagnie.

Cette opération a connu un grand succès .

Nous remercions tous les membre du C.C.A.S. pour leur implication



De nombreuses associations et de nombreux Burgaudains ont répondu présents à l'appel de la MJC

qui a impulsé le projet du **premier « Burgauthon » , en Décembre 2015.**

Cette journée de fête et de partage a débuté avec un copieux petit déjeuner sous la halle suivi d'une randonnée-contée organisée par les Amis de l'église Saint Jean-Baptiste, qui a emmené une trentaine de randonneurs jusqu'à Saint-Cézert qui découvrait à chaque pas l'Histoire des lieux traversés. L'après-midi plusieurs stands se sont installés sous la halle et les plus petits ont pu participer à l'atelier loisirs créatifs et préparer les décorations du sapin de Noël qui trônait au milieu de la halle.



Les plus grands ont pu acheter divers livres vendus par le grenier aux idées, cartes de vœux réalisées par les élèves de l'école ou encore des cartes postales anciennes de notre village. De bonnes odeurs de crêpes et autres gâteaux se sont répandues toute l'après-midi sous la halle et ont accompagné le superbe lâcher de ballons aux couleurs du téléthon qui a clôturé cette belle journée. Au total , ce ne sont pas moins de 1036€ qui ont pu être reversés à AFM-Téléthon .

Nous remercions la MJC, à l'initiative de ce projet inter-associatif ainsi que chacune des associations présentes et tous les participants pour leur mobilisation. A n'en pas douter, un nouveau Burgauthon verra le jour fin 2016 !

Marché de Noël Solidaire (A.S.E.J.E.)

Le 13 Décembre 2015, l'Association « Agir pour le Soutien de l'Education des Jeunes et des Enfants » a organisé au Burgaud un grand marché de Noël solidaire.

Afin de soutenir l'initiative, portée par Monsieur et Madame GODIN, Burgaudains et membres de cette association, la Mairie a mis à disposition gratuitement la salle des fêtes.

De nombreux **artisans et artistes solidaires** étaient réunis pour proposer à la vente leurs produits et créations tout en valorisant les causes au profit desquelles tout ou partie de leurs recettes étaient reversées.

Les Amis de l'église Saint Jean-Baptiste ont organisé une autre randonnée contée au cours de laquelle une vingtaine de personnes ont pu découvrir les quartiers du Burgaud. Nous remercions tous les participants et le public nombreux.



Voisins Vigilants : Sécurité et entraide

Suite au vote lors du conseil municipal de décembre 2014, les dispositifs Voisins Vigilants et Mairie Vigilante ont été mis en place le 09 février 2015.

Rapidement, et même par anticipation, beaucoup de Burgaudains ont adhéré au projet, et ce sont aujourd'hui **10 communautés regroupant au total près de 70 adhérents** qui existent sur notre commune. Pratiquement tous les secteurs de Le Burgaud sont couverts par ces communautés.

«Voisins Vigilants» existe également au travers d'une plateforme informatique, qui permet l'information d'alertes, selon deux niveaux:

- les alertes, qui indiquent des situations urgentes telles que cambriolages (en cours ou non), comportements suspects, dégradations...
- les informations, comme par exemple des routes dégradées, de la communication entre la mairie et les communautés, etc...

Depuis la mise en place du dispositif au Burgaud, nous n'avons eu à déplorer qu'**un seul cambriolage en 2015, contre 6 en 2014** (source : Gendarmerie).

En complément du dispositif Voisins Vigilants, nous souhaitons formaliser encore plus notre attachement à votre sécurité en adoptant le protocole mis en place par la préfecture de Haute-Garonne, la Gendarmerie de Toulouse et votre mairie, la Participation Citoyenne. Ce complément à Voisins Vigilants permettra une meilleure coopération, et réactivité, avec les forces de l'ordre.

Nous rappelons évidemment qu'en aucun cas, Voisins Vigilants ou la Participation Citoyenne, ne sont des milices ni n'encouragent la délation. Il s'agit de participations volontaires, totalement gratuites, et nous vous encourageons à rejoindre le dispositif.

Si vous souhaitez rejoindre le dispositif Voisins Vigilants, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur

<https://www.voisinsvigilants.org> et suivre la procédure indiquée, ou au besoin nous sommes à votre disposition en mairie pour vous aider lors de votre inscription.

Ensemble, nous serons plus forts contre ces fléaux que sont les cambriolages et les dégradations au sein de notre village.



*Bon à
Savoir*

Voisin Vigilants c'est aussi une **communication centralisée en cas d'incident ou d'alerte**. Grâce à un système adapté, la Mairie reste en lien avec les communautés adhérentes et prévient, par sms ou email, chaque adhérent en cas de risque de neige, vents violents, orages etc...

Une année bien Remplie !

Aux côtés de la municipalité, elles œuvrent au quotidien pour faire bouger votre village. Elles permettent aux petits et aux grands de découvrir, de s'amuser, de partager... Au Burgaud, alors que les **associations historiques pérennisent leurs activités**, de **nouvelles initiatives voient le jour**.

Nous avons pu observer le développement de jeunes associations, telles que la déjà très dynamique Association des Amis de l'Eglise Saint Jean-Baptiste et accueillir, plus récemment encore, la création de l'Association RIBAMB'ELLE & Co.

Vos **élus sont mobilisés au quotidien** pour garantir à chacune de ces associations le support dont elles ont besoin, dans les conditions les plus équitables possible.

Cet accompagnement se traduit, bien sur, par un **soutien matériel et financier** (subventions annuelles, participations -en complément des subventions- aux sorties/projets, prêts de locaux, gratuité des consommations énergétiques, etc.) mais également par un **soutien moral** sur tous les projets associatifs visant à améliorer la vie de la collectivité.



Malgré tout, nous savons que les ressources de nos associations en matière de communication et de visibilité notamment ne sont pas comparables entre elles...

...C'est pourquoi **nous avons invité chacune de nos associations à prendre part à ce journal en partageant son projet et ses réalisations**. Nous vous invitons à les découvrir dans les pages qui suivent. N'hésitez pas à contacter les Responsables associatifs car, ne l'oublions pas :

Le moteur d'une association : c'est l'humain ! Ils ont besoin de vous, alors n'attendez plus et venez rejoindre les rangs des nombreux bénévoles qui nous aident à faire avancer Le Burgaud !



Bon à Savoir

Retrouvez l'actualité de vos assos sur le site inter-associatif :

<http://www.asso-leburgaud.fr/>

Et sur le blog de la Mairie

<http://mairieleburgaud.blogspot.fr/>

Cette année 2015, notre association a pris son rythme de croisière, nous ne sommes pas encore à notre objectif, mais les idées sont là, et les premières actions prennent corps. Les actions que nous avons réalisées cette année peuvent en témoigner :

Portes de la façade nord.

Un bon coup de nettoyage sur les portes de la façade nord, un ponçage soigné et l'application de multiples couches de lasure, ont donné à ces deux portes un aspect qu'elles avaient perdu depuis bien longtemps.



Journées Européennes du Patrimoine 20 et 21 septembre

Les 19 et 20 septembre, nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine. Visites et conférence sur l'histoire du Burgaud. Une trentaine de personnes sont venues nous rendre visite, pour notre plus grand plaisir et le leur.

Restauration du maître autel.

Avec l'aide de la mairie, de la fondation du patrimoine, nous avons finalisé le montage du dossier de restauration. Cette opération est maintenant prévue pour 2016, nous vous sollicitons pour participer à cette sauvegarde. Dès que cette opération sera réalisée, nous poursuivrons par la mise en sécurité d'une chapelle.

Journées du Patrimoine De Pays 20 et 21 juin

Nous avons participé aux Journées du Patrimoine de Pays les 20 et 21 juin, avec les élèves de l'école du Burgaud, au cours des Temps d'Activités Périscolaire.

Notre participation a consisté à nous inscrire à ces journées, à préparer un sujet alliant les objectifs de notre association au thème des journées (Le moyen âge encore présent) et un thème choisi avec les animatrices des TAP.

Le sujet était motivant, nouveau, et nous apportait une implication et une visibilité auprès des habitants du Burgaud (école, enseignants, parents d'élèves, public et habitants du Burgaud).

Le sujet choisi a été la réalisation par les élèves de leur propre blason en appliquant les règles simples du blasonnement. Donc nous nous sommes documentés sur ce sujet que nous connaissions très peu, nous avons pris pour point de départ les blasons des croisés d'ogives de l'église, nous avons réalisé les supports pédagogiques, trois interventions auprès des élèves et des animatrices.

Les affiches, la publicité dans les journaux, ont aussi porté l'information auprès du public.

A la fin du trimestre, nous avons organisé une exposition des travaux réalisés par les élèves. Le lieu choisi sous les marronniers devant l'ancienne mairie était très agréable et convivial, presque une centaine de blasons avaient été réalisés.

Pour l'année 2016...

Nous continuerons nos actions de rénovation et de mise en valeur, à l'intérieur de l'église et si possible à l'extérieur. Nous comptons beaucoup sur l'implication de tous les Burgaudains. Nous ferons une petite publication que nous appellerons « Le Passe-Temps ».

Nous y mettrons des extraits des archives du Burgaud, et d'autres histoires. Si des Burgaudains ont des fourmis dans la plume, qu'ils n'hésitent pas à nous faire part de leurs textes. Nous participerons aux journées européennes du patrimoine, et, si nous sommes sollicités à toute autre manifestation pendant lesquelles nous partagerons avec d'autres associations et le public notre passion pour l'histoire de notre village.

Le président, B. Fourcayran



Anciens Combattants

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Les anciens combattants, le conseil municipal, les associations, les enfants-élèves de plus en plus nombreux et la population du village se sont réunis devant la mairie puis ont formé un cortège pour aller rendre hommage à nos disparus avec la **présence exceptionnelle des soldats de la base de Francazal**.



Monsieur le maire a lu le manifeste rédigé par le Secrétaire d'Etat chargé de la Mémoire et des Anciens Combattants.

A noter la **participation des collégiens de Cadours** à travers la lecture de textes hommage sur la vie de nos soldats en présence de leur professeur d'histoire.

Un élève nous a rappelé les noms des combattants morts pour la France.

Puis après le **dépôt de la gerbe** et des bouquets sur la stèle du monument aux morts **tout le monde en cœur a entonné la Marseillaise**.

La cérémonie s'est terminée par une minute de silence et Mr le maire a invité chacun et chacune à partager le verre de l'amitié.



A.P.E



A travers différentes actions nous offrons la possibilité à nos enfants des deux écoles d'avoir **plus de sorties pédagogiques** et pour les enseignantes de savoir qu'elles peuvent avoir un soutien physique et financier dans l'élaboration de leurs projets pédagogiques.

Les parents d'élèves bénévoles, membre de l'APE, organisent des manifestations permettant de récolter de l'argent qui sera ensuite reversé intégralement aux écoles sous forme de participation aux sorties scolaires (paiement des factures de transport, sortie cinéma, participation financière aux sorties culturelles et classe découverte etc...)

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 6 Octobre 2015, le bureau de l'association est constitué comme suit :

Présidente : Marie Leroy - Vice-présidente : Corinne Delage

Secrétaire : Chloé Bonvalet - Secrétaire adjointe : Claire Mirguet

Trésorier : Olivier Fradet - Trésorier adjoint : Christophe Idiart

Conseil d'administration : Bastie Géraldine, Bernard Karine, Brehier Sophie, Duboc Céline, Hébrard Hélène, Marie Angélique.

Manifestations programmées pour l'année :

- Le stand café tous les vendredis matin devant l'école de Saint Cézert.
- Le loto des écoles qui aura lieu le Dimanche 13 Mars à la salle des fêtes du Burgaud.
- Le marché de printemps qui se tiendra le Vendredi 13 Mai à Saint Cézert
- La kermesse des écoles qui aura lieu le Samedi 25 Juin à l'école élémentaire du Burgaud

Si vous avez du temps et que vous souhaitez participer activement, vous êtes bienvenus !

Si vous ne pouvez participer que ponctuellement, c'est tout à fait possible !

Si vous n'avez pas du tout de temps, sachez qu'en adhérant, vous aidez déjà l'association dans sa mission !

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part à : ape.stcezert.leburgaud@gmail.com



Bibliothèque Grenier aux idées

La bibliothèque du Burgaud, gérée par Le Grenier aux Idées depuis 13 ans, vous accueille le **vendredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h**.

Nous accueillons l'école du Burgaud un vendredi après-midi par mois (à 15h).

L'accès à la bibliothèque est gratuit pour tous. Et nous sommes très attachés à cela.

Les ressources de l'association proviennent de la dotation de la mairie, des recettes de quelques actions marginales ainsi que des cotisations volontaires versées par de généreux lecteurs.

Deux associations du Burgaud, sensibles aux actions exercées vers les jeunes, participent au financement d'abonnements. Bien entendu nous sommes très sensibles à ce geste.

Il est évident que la question du financement, compte tenu de la gratuité du service, est un sujet crucial et une préoccupation constante du conseil d'administration de l'association.

Si vous voulez nous aider, mais que vos moyens sont limités, **vous pouvez nous donner les livres** que vous ne lisez plus. Quand ils sont en bon état, nous les mettons en rayon. Quand ils ont un peu vécu ou quand nous les avons déjà, nous les vendons lors de vide-greniers pour financer l'achat de livres plus récents.

Notre **fonds documentaire est formé d'une base stable de plus de 6000 ouvrages couvrant tous les domaines littéraires pour adultes et jeunes**. Des rotations sont effectuées régulièrement afin de maintenir le niveau d'intérêt du contenu des étagères.

A cela il faut ajouter les 400 livres empruntés chaque année au bibliobus, et qui constituent un renouvellement important de la base documentaire. En outre, nous acquérons chaque mois des nouveautés littéraires (prix littéraires, best sellers, magazines etc.) qui rencontrent un franc succès et sortent fréquemment.

Une **ludothèque** est également à disposition.

Chaque personne peut emprunter 3 documents pour 3 semaines.

Lorsque la bibliothèque est fermée, les ouvrages peuvent être rendus à l'épicerie du Burgaud.

Que vous soyez lecteurs ou futurs lecteurs, nous vous invitons à nous faire part de vos envies (titre en particulier, auteurs préférés, thèmes).

Nous pourrions ainsi orienter nos futurs achats de livres en fonction de vos envies.

Vous pouvez nous contacter par mail :
grenierauxidees@gmail.com



ASSEMBLEE GENERALE 23/01/2016

Composition du bureau

Présidente : Laure Verdier
Vice-présidente : Florence Blondel
Secrétaire : Clément Birouste
Secrétaire adjoint : Thierry Bolon
Trésorière : Nathalie Boydron
Trésorier adjoint : Joseph Calcagno
Responsable informatique : Laurence Gibert



Club des Aînés

Notre club a compté **62 adhérents** et nous n'avons eu à déplorer aucun décès parmi nos membres pendant cette année. Elle a commencé le 27 Janvier par l'Assemblée Générale et l'élection du bureau où les postes principaux ont été reconduits à l'unanimité.

Puis, le **27 Février**, nous avons **participé au goûter offert par la municipalité**, accompagné par le fantaisiste Gérard VAUR.

Le 10 Mars, nous avons accueilli la **Chorale de Savenès** et avons partagé un goûter à la fin du concert.

Le 31 Mars, **le repas de Pâques a été animé par le chanteur Monsieur SANCHEZ.**

Le 21 Avril, place aux cartons pleins et aux quines pour un **loto** entre adhérents.

Le 10 Mai, pour **le repas sur le thème du Cassoulet**, Jean Marie GUILLOT, qui dirige la Chorale de Savenès, nous a fait profiter de son répertoire personnel.



Le 16 Juin, nous avons embarqué pour un **voyage dans le Limousin** et visité l'un des plus beaux villages de France : Collonges la rouge.

Le 15 Septembre, nous avons à nouveau sorti les cartons pour un **loto suivi d'un goûter.**

Le 20 Octobre, sans vouloir faire concurrence au Comité des fêtes ☺, nous avons organisé notre **après-midi « moules-frites ».**

Le 17 Novembre, c'était la journée Promo-Confort, avec la participation de RS Distribution.

Enfin, le 15 Décembre, pour finir l'année en beauté, nous avons partagé le **repas de Noël animé par l'excellent duo « Laetitia fait son cabaret ».**

Voilà une année bien chargée qui a permis à tous les adhérents de trouver l'animation de leur choix et, surtout, de se voir régulièrement pour partager de bons moments dans la salle des fêtes, ou à l'extérieur.



Composition du Bureau 2016

- **Président** : Denis DARGASSIES
- **Vice-Présidente** : Marcelle RANNOU
- **Trésorière** : Jacqueline FOURNES
- **Trésorière adjointe**: Ginette ARMENGAUD
- **Secrétaire** : Henriette DARGASSIES
- **Secrétaire adjoint** : Claude RANNOU
- **Membres du bureau** : Adrien DORBES, Marcel FOURNES, Candido RODRIGUEZ, Guy DEBAILLEUX, Marina AGULLO & Thomas AGULLO.



Cela fait maintenant plus de dix ans que l'association

« Au café du Burgaud »

a repris le café.

Notre but est toujours le même: dans un espace de rencontre et de partage faire vivre la culture en milieu rural en vous faisant découvrir de nouveaux talents et leurs multiples expressions. Nous tenons à conserver les valeurs qui nous définissent depuis longtemps - simplicité, convivialité, proximité - tout en affirmant notre revendication de qualité et de découverte culturelle.



Café du Burgaud



Chaque weekend,
nous vous accueillons pour
un verre, un repas ou une pizza confectionnés
avec plaisir par les bénévoles. Vous pourrez poursuivre votre soirée en passant dans la salle de spectacle où la diversité et la qualité des artistes vous séduiront.

Concert (rock, jazz, chansons françaises, classique,...), théâtre, danse, lectures ou films d'auteur, c'est toujours avec un souci de favoriser la création que nous réalisons notre programmation. En plus du vendredi et du samedi, nous organisons un dimanche par trimestre, des spectacles pour les enfants (clown, musique, théâtre).

Outre les spectacles, l'association propose **chaque mois une nouvelle exposition sur les murs du café : peinture, dessin, photographie, sculpture...** Chaque exposition s'ouvre avec un vernissage, en règle générale le vendredi soir où vous serez tous accueillis.



Nous favorisons les soirées réalisées en partenariat avec d'autres associations dans et en dehors du village (MJC, Happy Culture, radio associative, association El Khir...).

Ces soirées sont de vraies réussites et permettent encore plus d'ouverture.

L'originalité de son agencement n'est certainement pas pour rien dans l'atmosphère de convivialité dégagée par la salle du café : la cheminée, les grandes tables et plus encore la motivation des bénévoles. Cette année, nous avons réalisé quelques travaux (façade, peinture intérieure et petit aménagement) pour que le lieu soit encore plus agréable à tous.

Notre association est ouverte à tous et c'est pour cela que vous serez toujours les bienvenus comme simples curieux, comme artistes ou amateurs.

Comité des fêtes : des animations sans cesse renouvelées !

Amies Burgaudaines, Amis Burgaudains

Tout d'abord, nous profitons de cette tribune qui nous est offerte pour vous remercier très sincèrement de votre présence tout au long de l'année, à chacune des animations que nous vous avons proposé. **Votre présence et vos encouragements sont la plus belle récompense pour nos bénévoles** qui donnent du temps et beaucoup de cœur à la préparation des festivités du village. Alors Merci à eux et Merci à vous ☺.

En 2015, votre Comité des fêtes a assuré les animations « traditionnelles » que sont par exemple les **vide-greniers, les lotos, la fête locale sur le thème de l'Asie qui fût encore une belle réussite.....** Mais nous avons également souhaité innover, en vous proposant de **nouvelles animations: moules-frites, retransmission des matchs-opéra tapas à l'occasion de la Coupe du Monde de rugby, les concours de Belote et la soirée Aligot-Saucisse !**



Nous poursuivons le calendrier des festivités avec le Vide-Grenier du Village le 12 Juin, à l'occasion duquel se tiendra une exposition de voitures anciennes pour le plaisir des yeux et rappeler à certains de bons souvenirs...

Les 2, 3 et 4 Septembre se déroulera notre désormais célèbre fête locale, le thème choisi cette année est on ne peut plus festif :

« CULTURE CREOLE ».

Chants, danses, gastronomie, couleurs et contes venus d'ailleurs seront à l'honneur.



Les concours de belote reprendront d'octobre à juin tous les premiers samedis soir de chaque mois (les dates vous seront communiquées en temps voulu). Un nouveau repas sera également organisé le 29 Octobre

L'année 2016 se terminera le 4 Décembre par un **Loto Gourmand** !

Suivez nos actualités sur le site <http://www.asso-leburgaud.fr/>
Et sur notre page Facebook : Asso Comitédesfêtesduburgaud

Vous souhaitez participer à l'organisation des festivités ? Donner un peu de votre temps à une Association locale qui a à cœur de se renouveler et de faire bouger le village ? Venez rejoindre notre équipe de bénévoles pour nous aider à organiser les futurs projets de l'année 2017 !

C'est toujours un plaisir d'organiser des animations pour vous



Rejoignez
nous !



Pour la MJC, l'année 2015 aura été une année bien remplie.

Au niveau des activités, la MJC essaie de toujours rester ouverte et à l'écoute des personnes et intervenants qui voudraient voir ou mettre en place des activités nouvelles. C'est ainsi que la saison 2014-2015 a vu arriver Lawa notre professeur de **danse africaine** qui a débuté l'année avec 6 danseuses adultes. Les **rencontres textiles** ont aussi débuté en 2015. Un vendredi soir par mois, des adeptes ou novices se retrouvent pour discuter, échanger, découvrir ou simplement partager un moment autour du fil, de la couture et du tricot. Cette soirée mensuelle est animée par Catherine Caussanel qui partage bénévolement ses grandes connaissances dans le domaine avec les participantes.

La grande nouveauté de l'année restera la mise en place et l'ouverture de **l'espace jeunes** à compter du mois de mars. Cet espace jeune qui est une première dans la région et même dans le département dans sa forme et son fonctionnement. Cet espace a été mis en place avec les jeunes eux-mêmes selon leurs volontés, leurs envies et leur motivation. L'espace jeune est défini par un règlement intérieur établi par les jeunes et les ouvertures se font en totale autonomie pour les jeunes. Lors de chaque ouverture 2 jeunes doivent être référents pour la soirée, de même que 2 adultes de la MJC ou parents doivent être référents et disponible en cas de besoin. L'espace jeune est ouvert le 1er vendredi et 3eme samedi de chaque mois de 20h à 22h – 22h30. Pour 2015, 24 jeunes burgaudains de 12 à 17 ans ont pris la carte « espace jeune » et ont pu participer aux soirées à thème, soirée pizza, crêpes, raclette, jeux vidéos, films....La MJC a le soutien de la Fédération départementale des MJC et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute Garonne (ex jeunesse et sports) dans ce projet novateur.

Les **activités « habituelles »** de la MJC **fonctionnent toujours très bien**, comme la danse modern jazz enfants-ados, le hip hop enfants-ados, la zumba ou encore le yoga pour ne citer que ces activités.

La MJC a proposé en 2015 comme à son habitude une **sortie enfants-ados le premier lundi de chaque vacances scolaires**. Les jeunes de notre commune et environ ont donc fait des raquettes au plateau de Beille en février, visité Cordes sur Ciel et la chocolaterie Yves Thuriès en avril et découvert les hauteurs du Pic du midi en Octobre. Tout cela dans une ambiance remplie de rire et de bonne humeur et toujours encadrés par les bénévoles et parents accompagnants.

Le **gala de danse du mois de mai** a été une **grande réussite** avec un public conquis par la qualité du spectacle réalisé par les élèves avec le soutien de leur professeur. La fête de la MJC fin juin, s'est déroulée pour la 1ere fois derrière le parking de la salle des fêtes ou un podium a été installé afin de permettre à chaque activité de montrer le résultat d'une année de travail sur scène. Le beau temps, un public nombreux, de belles prestations ont fait de cette journée une belle fête de fin d'année.

Lors de la fête locale, la MJC se charge de l'animation du samedi après-midi comme à l'accoutumée, et cette année le thème de la fête étant l'Asie, nous avons choisi de faire découvrir la calligraphie asiatique et l'origami. Chacun a pu apprendre à écrire son prénom ou tout autre mot en caractère japonais.

La MJC qui compte en 2015 plus de 300 adhérents et qui est gérée uniquement par des bénévoles remercie chaleureusement toutes les personnes qui permettent à l'association d'exister en apportant leurs idées, en donnant de leur temps et de leur énergie. Merci énormément à tous les bénévoles.

Et pour finir 2016 sera à nouveau une année riche en activités, événements, manifestations pour la MJC mais nous vous souhaitons en priorité ainsi qu'à ceux qui vous sont chers une année de bonheur, de joie, de partage et de bonne santé.



RIBAMB'ELLE & CO
Ribambelle.co@gmail.com
 Tél : 06 30 13 86 11 (Priscilla)
 06 24 25 71 60 (Aurélie)
 Place de l'Eglise – en face
 de la Mairie – 31330 LE
 BURGAUD



Prochainement au Burgaud

Un lieu de rencontre dédié
 à la Petite Enfance
 proposera des temps de
 jeux libres, des activités
 communes... pour les
 enfants. Ce lieu sera créé
 dans l'esprit d'un espace
 POUR les enfants sous la
 surveillance des adultes
 accompagnants

Ouvert à tous:

Maman/Papa en congé maternité ou
 parental
 Assistantes Maternelles
 Mamans ou papas en recherche d'emploi
 Personnes âgées...



Les Buts de cette Association

Rompre l'isolement de TOUS - Créer du lien
 Echanger sur les pratiques liées à la Petite Enfance
 Ateliers, activités communes
 Sensibiliser le lien à la parentalité
 Sociabiliser les enfants qui n'ont pas de moyens de garde

Partenaires

- Mairie de LE BURGAUD
- CIC Grenade sur Garonne
- Allo Buro Launac
- Pitchoun Parc Grenade sur Garonne

Appel aux dons :

Vous souhaitez participer à l'association, nous recherchons des jeux,
 du matériel...

Idées de dons :

Matériel de puériculture (tables de change, transat, tapis, ...)
Jeux pour enfants (Dinettes, Legos, Puzzle, Dominos, Lotos, Livres,
 Jeux de société...)
Jeux extérieurs : toboggan, petites maisons, ...
Coin « Café/Thé des Parents » (tasses, cuillères, bouilloires, machines
 à café, ...)
 Autres : tables, chaises, Petite bibliothèque, meubles bas pour
 ranger les jouets...

Vous pouvez déposer vos dons à la Mairie pendant les heures
 d'ouverture,

L'Association RIBAMBELLE& Co vous remercie de votre participation !



Tennis Club

Avec le printemps qui revient, les sportifs Burgaudains sortent de leur hibernation, et le Tennis Club du Burgaud également.

Pour information, le bureau de l'association pour l'exercice 2015/2016 est constitué comme suit :
PRESIDENT : Patrick Rouault
TRESORIER : Patricia Potié
SECRETAIRE : Christophe Ribaut

Après plus de 2 ans d'utilisation, le **cours est toujours en excellent état**, même si nous devons encore déplorer quelques dégradations sur le grillage de clôture. En effet celui-ci semble s'ouvrir un peu trop souvent. Pour l'exercice 2014/2015, peu d'activité à signaler. En effet :

- Les cours pour les petits (6 à 12 ans) proposés en 2014 n'ont pu être reconduits faute de participants
- L'habituel tournoi amical de printemps n'a pu se tenir, faute de combattants



Nous avons toujours **la volonté de proposer ces activités pour 2016**, et de faire vivre cette association dans la convivialité. Donc avis à tous les sportifs du dimanche (et du samedi aussi), nous comptons sur vous !

Si vous êtes intéressés pour participer à nos activités (cours des petits, participation au tournoi adulte ou enfant, ou bien même vous impliquer dans la vie de cette association), vous êtes les bienvenus !

Vous pouvez nous contacter au 06-03-84-06-66 ou bien par mail tennisclubleburgaud@laposte.net

Nous vous rappelons que cette année encore, les tarifs restent inchangés : 25€ pour une personne seule et 30€ pour une famille.

Sportivement vôtre, l'équipe du tennis club de Le Burgaud.

Ainsi s'achève notre premier « Carnet des Asso' »

Nous espérons qu'ils vous a permis de mieux connaître certaines des associations de votre village et en particulier les plus jeunes d'entre elles !

La municipalité continuera en 2016 à apporter son soutien à toutes ces volontés positives !



Journées des traditions paysannes

Le 2 Août 2015, sur une initiative de l'Association Larrasienne « Les Messagers du Temps », Le Burgaud a accueilli pour la première fois la « Journée des Traditions Paysannes » ! Les visiteurs venus très nombreux ont pu visiter l'exposition en plein air de vieux tracteurs et outils d'antan. Un concours de labour était également organisé ainsi qu'un vide-grenier. Le repas convivial aux accents du sud-ouest proposé par les organisateurs fût un grand succès ! Une belle initiative que nous espérons pouvoir renouveler l'année prochaine



Le Repas du Padouenc

Dans l'agenda des habitants du PADOUENC, hameau du village de Le Burgaud, une date retient l'attention de tous : il s'agit du 11ème repas de leur quartier.

Dès 11h00, le choix de l'emplacement, la mise en place des tables et leur décoration provoquent un mouvement anormal, un afflux d'automobiles vers l'impasse du Coustou.

Après la photo d'usage et la présentation des archives « padouenaises », 80 convives prennent place et s'attablent.

Par cette journée caniculaire, inutile de préciser que l'ombre des arbres et des divers parasols, de toutes les couleurs est appréciée.

Les paniers s'entrouvrent, les couverts s'entrechoquent, l'odeur des victuailles grillées remplit ce petit coin du Burgaud et chacun tient à faire déguster sa réussite culinaire, sa boisson choisie avec soin pour l'occasion.

L'arrivée du dessert et du café provoquent l'apparition de bocaux remplis de fruits macérés dans divers alcools....Préparations tenues secrètes ou recettes généreusement partagées...

L'après midi est consacrée à la partie de pétanque, à la discussion soutenue, à la sieste réparatrice, au concours de pistolet à eau ou à la partie de football pour les plus jeunes.

Vers 20h, la table est remise pour une quarantaine de personnes bien décidées à terminer les denrées apportées.

Cette belle journée s'achève en pensant déjà à l'organisation de la prochaine....

Galerie Photos





La campagne de sécurisation

La mairie poursuit son action de sécurisation du Village et de ses alentours.

Des **stops ont été ajoutés** à des croisements dangereux et signalés comme accidentogènes (sur la RD47 (croisement St-Cézert-Aucamville), RD30 (croisement route de Belleserre-Route de Drudas), RD47 (croisement route de Drudas-route de Launac).

Un **passage piéton a été matérialisé** dans le centre du village ainsi que des **places de parking** devant l'épicerie.

Nous avons également finalisé **l'encadrement et la pose de 4 coussins berlinois ralentisseurs** installés aux entrées du village afin de modérer la vitesse des automobilistes.

Dans ce même objectif, les **panneaux d'entrées/sorties du village**, devenus trop proches des habitations situées dans les zones résidentielles récentes, ont été **déplacés**, étendant ainsi les zones limitées à 50Km/h.

Après avoir communiqué sur le sujet et laissé à chacun le temps de s'habituer à ces nouveaux « repères », nous avons sollicité le support de la Gendarmerie pour la réalisation de contrôles de vitesse, dans un esprit de prévention et d'échanges avec les éventuels contrevenants.

D'autres actions de traçage, achats de matériels signalétique et investissements de sécurisation sont en cours. Notre souhait est qu'il permette à tous les usagers de la route et des espaces publics de **circuler en sécurité** (en particulier, les piétons et cyclistes.)

A noter que l'entretien des chemins communaux commence par le bouchage des « nids de poule » par la Communauté des communes. Si vous en constatez, n'hésitez pas à venir les déclarer en mairie.

Nous renouvelons le matériel confié aux agents chargés de l'entretien de la commune.

Adapter nos équipements : une nécessité

Comme dans toute entreprise, le matériel utilisé doit être en adéquation avec les besoins. L'importante évolution démographique des six dernières années et le besoin de services supplémentaires qu'elle a généré nécessitait d'investir dans le **rééquipement matériel de nos agents**.

Un important rééquipement de base a donc été réalisé, nous veillerons à ce que les matériels obsolètes soient progressivement remplacés, afin de garantir un niveau de service toujours meilleur et adapté aux exigences de nos administrés.

Ainsi, **un rééquipement informatique complet de l'école et de la mairie** a été réalisé (2 000€); Du **matériel d'entretien / maintenance a été remplacé** : tondeuse espaces verts, outils, tronçonneuse (pour un montant de 3 207€), **l'école a été équipée d'une sonorisation mobile** (370€) et les luminaires de la salle du Conseil Municipal remplacés par des luminaires basse consommation (1 160€)...

Réhabiliter,
Préserver,
Transmettre



Parce que ce sont les édifices d'hier qui
font vivre l'Histoire du Burgaud dans les
mémoires d'aujourd'hui !

Comme nous nous y étions engagés, nous avons lancé dès la fin de l'année 2014 un certain nombre de projets de restauration et de chantiers visant à entretenir le patrimoine du village et cela, autour des trois axes principaux :

- ✓ **Préserver et Promouvoir les joyaux historiques du Village**, et ils sont nombreux, afin de ne pas laisser aux générations futures le fardeau d'un Patrimoine abandonné mais de leur donner envie de s'attacher à ce patrimoine et de le chérir à leur tour.
- ✓ **Entretien des bâtiments afin d'améliorer le confort des associations** qui en bénéficient à titre gratuit. Grâce aux associations, ces lieux de vie parfois vieux de plusieurs siècles fédèrent anciens et nouveaux Burgaudains !
- ✓ **Envisager une nouvelle vie pour certains bâtiments** (réhabilitation pour développer le locatif par exemple).

Le toit de l'ancienne école (qui héberge désormais la bibliothèque , association « Le grenier aux idées ») a été intégralement refait.

Celui de la Commanderie (actuelle Maison des Associations qui héberge notamment la MJC) le sera également dans le courant de l'année 2016.

Le **cours d'eau de la Nauze**, qui traverse le village, a été nettoyé. L'encombrement de ses abords représentait une inquiétude en cas de crue notamment avec des risques d'effondrements



Parmi les joyaux de notre Village figure un édifice qui requiert aujourd'hui toute notre attention. Il a traversé les siècles et souffre aujourd'hui des affronts du temps : **l'église Saint Jean-Baptiste**.

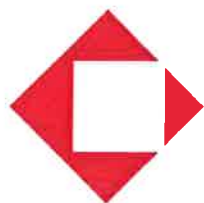
Bien que le Diocèse en ait la jouissance, la commune en est propriétaire et assume, à ce titre, toutes les charges inhérentes aux rénovations et entretiens.

Dans cette mission, nous sommes soutenus au quotidien par les membres de **l'association des Amis de l'église Saint-Baptiste**.

Ces passionnés, qui sont encore davantage des amis du patrimoine dans son ensemble, œuvrent depuis quelques années à sa diffusion et sa préservation. L'association s'implique également beaucoup dans les initiatives inter-associatives à caractère « solidaire » (voir rubrique Entraide) ainsi que dans les initiatives de transmission du patrimoine aux plus jeunes, au travers des TAP notamment.

Nous les en remercions très sincèrement.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Afin de mutualiser nos efforts et d'aller plus loin dans notre démarche de conservation du patrimoine , nous avons adhéré à la **Fondation du Patrimoine**, qui nous aide dans les démarches de financement (demandes de subventions,ancements de souscriptions etc.) et la construction des projets de restauration.

Dernier exemple en date : le « sauvetage » du Maître Autel

Le maître autel actuellement installé dans l'église Saint Jean-Baptiste a, lui aussi, subi les aléas de l'Histoire... Il était **installé dans la chapelle Notre-Dame-des-Aubets** qui se trouve également sur le territoire du Burgaud. Cette dernière était en ruines et abandonnée au début du XIXème siècle.

Son autel fut alors **démonté en 1802 pour remplacer celui de l'église Saint-Jean-Baptiste** qui avait été très endommagé pendant la révolution française. Au cours de ce démontage, le maçon découvrit la **date de 1704 gravée sur le piédestal**. Le trouvant trop petit pour occuper le chœur de l'église, on y ajouta des plaques de marbre de chaque côté et un piétement en marbre gris et rouge des Pyrénées.

Le système d'agrafes en fer qui retenaient les plaques de marbre s'est fortement oxydé au cours des années, et aujourd'hui, **les plaques menacent de s'effondrer** et ne sont retenues que par des sangles.



Avec l'aide des **Amis de l'église Saint Jean-Baptiste**, le dossier de restauration a été finalisé et une **souscription a été lancée avec le support de la Fondation du Patrimoine**.

Le travail de restauration sera confié à Elise RACHEZ et Stéphane MORCEAU, restaurateurs d'œuvres sculptées, diplômés de l'Ecole Supérieure des Beaux Arts de Tours qui conduisent de grands chantiers. Sa durée est d'une quinzaine de jours et se déroulera dans l'église où un atelier sera aménagé afin que chacun puisse suivre la restauration de ce joyau.

Vous souhaitez faire un don et participer à cette restauration ?

Rendez-vous sur le <https://www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16/tous-les-projets-765/detail-maitre-autel-de-l-eglise-de-le-burgaud-41565>

Une partie de vos dons est déductible de l'impôt sur le revenu.

Ou déposez votre don à la Mairie qui organisera votre souscription.

Merci de votre générosité !

Autres chantiers

...



Divers autres chantiers ont été réalisés sur les bâtiments publics :

A l'école, le grillage extérieur a été réparé, des lignes de jeux au sol ont été matérialisées dans la cour de l'école, les murs des WC carrelés afin d'en faciliter le nettoyage et de permettre une meilleure hygiène. Les agents municipaux ont également participé à la création d'un jardin potager pour les TAP.

Les gouttières sur les toitures de différents bâtiments ont été réparées.

Nous procédons régulièrement à divers chantiers d'entretien, de plantation et d'élagage sur nos espaces verts.

COUPES DE BOIS

Un plan de la gestion de la forêt communale a été établi en 2008 et se terminera en 2022. Cette gestion comprend des replantations mais aussi des coupes. Le bois issu de ces coupes est vendu aux habitants de la commune et aux enchères par l'ONF. Ces nouvelles coupes ont été réservées aux particuliers habitant Le Burgaud de préférence, puis aux habitants des communes voisines s'il n'y a pas d'assez d'acquéreurs sur la commune. Une coupe est prévue pour 2016, les informations vous seront communiquées ultérieurement.



TRI SELECTIF

Le tri sélectif est qualifié de **bonne qualité mais faible en quantité**. En fait nous trions bien mais pas assez.

Nous devons donc trier davantage, et pour améliorer la qualité de notre tri ainsi que le coût du traitement des déchets que nous produisons, observer les consignes suivantes :

- ✓ Il est interdit de déposer cartons, bouteilles en verre et plastique, boîtes de conserves dans les containers verts destinés à ne recevoir que les ordures ménagères,
- ✓ Il est interdit de déposer les bouteilles en verre dans les containers jaunes. Ces bouteilles doivent être déposées dans les colonnes qui leur sont réservées,
- ✓ Concernant les gros emballages en cartons difficiles à découper vous pouvez les déposer aux pieds des containers jaunes la veille du ramassage : le jeudi
- ✓ Pour les gros encombrants (armoire, canapés, matelas, etc...) la collecte à lieu le 2^{ème} jeudi du mois sur rendez vous uniquement en appelant le 05.61.82.63.74
- ✓ Les déchets d'équipements électriques et électroniques déposés lors de cette collecte ne peuvent pas être valorisés. Pensez à les rapporter au magasin lors d'un nouvel achat, Vous participez financièrement à leur recyclage lors de votre achat via l'Eco-tax.

Flacons et bouteilles plastiques



Emballages en métal



Pots, bocaux et bouteilles en verre



Incivilités : Tu t'es vu quand t'abuses ?

L'année 2015 et le début de l'année 2016 détiennent le triste record des périodes sur lesquelles ont été constatées le plus d'incivilités depuis de nombreuses années. Que les auteurs soient du Burgaud ou résidents des villages alentours, ces actes gratuits de détérioration de biens publics sont inacceptables.

Malgré de **nombreuses et nécessaires tentatives de dialogues, d'échanges et de conciliation** (dont certaines ont heureusement été fructueuses) avec les auteurs de ces méfaits, les atteintes aux biens perdurent et nous contraignent à envisager désormais des solutions judiciaires.



Après les actes de vandalisme réalisés sur les panneaux du dispositif « Voisins Vigilants », les dégradations de l'aire de jeux réservée aux enfants, celle du toit de notre école et le vol des drapeaux de la Mairie, c'est à présent la salle des fêtes qui subit les affronts des casseurs : luminaires LED cassés, tentatives de départ de feu, écritures sur les murs...

INCIVILITES ENVIRONNEMENTALES

STOP !

Malgré les nombreux rappels et communications faites à ce sujet, de trop **nombreuses incivilités persistent en matière de respect de l'environnement** : appareils électroménagers/encombrants déposés en bord de route - au pied des conteneurs ou décharges sauvages sont autant d'injures faites à notre environnement. Ils sont d'autant plus inacceptables que nous bénéficions, grâce à la Communauté de Communes, d'une **déchetterie gratuite ouverte même le Dimanche...** à moins de 8KM du village...

En plus des nuisances visuelles et écologiques causées par ces comportements, des opérations de nettoyage/dépollution doivent être réalisées par nos employés municipaux et communautaires... ce temps... c'est **de l'argent public gaspillé** et au final une majorité de contribuables respectueux des règles qui paie pour les actes de quelques contrevenants... Afin de préserver l'intégrité visuelle et environnementale du Burgaud, nous n'excluons pas de procéder désormais à la verbalisation des contrevenants.



Quelles que soit leurs formes et la nature des biens visés, ces incivilités sont intolérables.

Elles ne sont en aucun cas compatibles avec les valeurs de vivre-ensemble et de solidarité cultivées par les habitants, les associations et la Mairie du Burgaud.

Nous comptons sur la responsabilité et la mobilisation de tous les Burgaudains :

adolescents, parents, anciens ... pour agir avec nous contre ce fléau, avant qu'il ne dérive vers des formes plus violentes d'incivilités ou que des accidents graves ne surviennent (brûlures lorsque des feux sont allumés; chutes des toits etc.)

Nous avons la responsabilité quotidienne d'administrer le mieux possible les sommes qui nous sont confiées par les contribuables et l'Etat. Nous nous étions engagés **à la plus grande transparence** et continuerons donc à **vous informer de façon régulière** sur la santé financière de la commune, son budget au travers d'analyses concrètes et lisibles, issues des chiffres officiels transmis par l'administration fiscale.

Une forte dépendance à la dotation publique

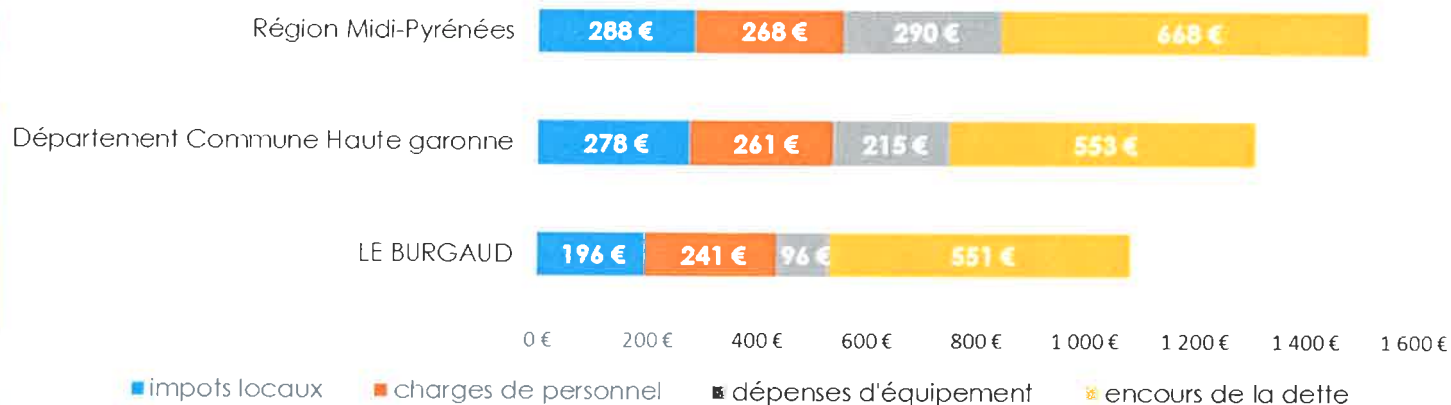
Nos **recettes de fonctionnement**, qui s'élevaient en 2015 à près de 600 000€ sont **composées à 30%** des ressources fiscales et à **36% des subventions et dotations de l'Etat**. A titre indicatif, les subventions versées annuellement à la commune s'élevaient en 2014 à 227€/an et par habitant, contre seulement 201€ en moyenne sur notre département. Nous sommes donc, en la matière, bien au dessus de la moyenne. La part des recettes fiscales est, quant à elle, très inférieure à la moyenne (196€/an et par habitant contre 278€ en moyenne sur le reste du département). Parmi nos dotations figurent celles de l'Etat, dont nous savons qu'elles baisseront de façon significative dans les années à venir. Il est donc impératif de trouver, sans attendre, des recettes de fonctionnement compensatoires (locatif, ...), afin d'éviter un choc fiscal qui serait alors supporté par les seuls **foyers imposables (seulement 56% des foyers du Burgaud, contre 68% en moyenne sur les autres communes du département)**

Une capacité d'autofinancement en constante amélioration

Les **nouvelles dépenses de fonctionnement** de la commune (embauches supplémentaires, par exemple) sont compensées par une **gestion rigoureuse des achats externes**. Ainsi, la capacité d'autofinancement nette (reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipements), qui était **de - 40 839€ en 2012 et -20 808€ en 2013** est à présent **à l'équilibre**, voire positive. La situation étant, à présent assainie, nous allons pouvoir nous projeter et envisager l'utilisation de ce reliquat pour de nouveaux projets (city stade, rénovation de bâtiments publics pour le locatif etc.)

Principales valeurs en € par habitant et par an

Quelques chiffres par habitant sur 2014, première année de mandat *





Naissances

2014

MIRGUET Loeiza Marie Maëlle - le 15/06/2014

BLANC Léna Mégane Grace - le 03/07/2014

LAMBERT GAYRAUD Nathanaël Jacques Gilbert
- le 25/07/2014

BOUR Toni Clément Teddy - le 31/07/2014

ROCHE Cheyenne Stéphanie Édvine - le
11/09/2014

ALESSANDRI Louise Stela - le 19/09/2014

DA SILVA FERNANDES Rafaël - le 10/11/2014

CALAS Cyprienne - le 19/12/2014

2015

HUDELET VENTURA Lilou - le 04/01/2015

RIBOUX Eva Marie - le 12/01/2015

MALET Jonathan Joshua William - le 28/01/2015

DURSAPT Jérémy Dimitri Victor - le 13/03/2015

PELLEAU BREHIER Camille - le 23/07/2015

BISPO RODRIGUES Léna - le 07/09/2016

PECHMAJOU LOPEZ Lukas, Carlos, Jean,
Mathieu - le 19/09/2015

PELLEGRINO Kaitlyn, Evelyn - le 19/09/2015

CHAN-FOOK Angel, Gabriel, Soan -
le 04/10/2015

AVERSENQ Enzo Louis Daniel - le 24/10/2015

NENERT LEZAT Lucas, Quentin - le 23/11/2015

CASSIOT Antoine - le 24/11/2015

MALDONADO Amélia - le 24/11/2015

RIBAUT Micah, Oliver, Gabriel - le 11/12/2015

LACOMBE Adrian - le 18/12/2015

BOUR Gianni William Elie - le 26/12/2015

LECAMUS Léo - le 30/12/2015

Mariages



RAZZINI Tony Herbert Alfred et **VASSOR**

Fanny

le 19 /07/2014

CORBERA SANCHEZ Antonio et **OULET**

Emmanuelle Isabelle

le 16/08/2014

VENDERINK Niels et **ZAVOLI** Fiona Erica

le 20/06/2015



Décès

SABATHE (épouse **LAURENT**)

Marcelle Jeanne Germaine Marie-

le 23/01/2014

LEZAT Noël, Germain - le 26/03/2014

DAUJEAN Marcelle (née TESSEIGNE) -

le 01/05/2014

GERMA Pierrette Marie - le 04/08/2014

HUSER Gérard Georges - le 08/08/2014

CASSAIGNEAU Alban - le 07/09/2014

DE COURREGES D'AGNOS Gonzague -

le 15/09/2014

DUCASSE Pierre Victor - le 10/10/2014

BELHOMME Marcel Henri - le

27/10/2014

DURAND Christian Jacques - le

18/01/2015

PIACENTINO Antoine - le 16/06/2015



Artisans & Professionnels du bâtiment



Sophie NOUVEL
Architecte
Tél : 05 62 79 29 35

Bruno BOURGADE
Artisan Electricien
Tél : 05 61 82 10 24

Pascal VERGÉ
Artisan Electricien
Tél : 05 61 82 49 29
Port : 06 75 77 55 34

Eurl INVERNON
TP
Tél : 06 85 48 53 33

Mathieu ARNAUD
Electricité générale
Port : 06 75 89 30 80

Cédric LAURENS
Menuisier poseur
Agencement
Multiservice
Tél : 05 61 82 19 89
Port : 06 20 51 28 99

Robert DEL SANTO
Ebéniste
Tél : 05 61 82 87 15

Patrick POULAIN
Artisan du bâtiment
Tél : 06 28 54 50 59

M.A.N. HABITAT
Rénovation/valorisation
habitation
Tél : 05 62 79 14 10
Port : 06 59 12 15 74
sarl,manhabitat@yahoo.fr

David LAURET
Atelier de
ferronnerie
Création-
Décoration-
Rénovation
Tél : 05 34 36 08 26
Port : 06 42 63 34 29

Jérôme LILLE
Artisan carreleur mosaïste
Tél : 05 61 74 96 22
Port : 06 71 34 18 36
jeromelille@orange.fr

François BESNARD
Décoration à la
chaux
Port : 06 58 50 74 28

Louis TURATELLO
Entreprise de
Peinture
Tél : 05 62 75 95 00
Fax : 05 62 75 95 05

Stéphane ALIAS
Serrurerie-
métallerie-
ferronnerie
Tél : 09 64 00 14 47
Port : 06 37 02 86 49

Christian CUQ
Création, entretien, tailles,
débroussaillages,
livraison et plantation
d'arbustes
Tél : 06 15 15 69 44

CAP VERT
Spécialiste du
nettoyage
extérieur
Port : 06 14 32 83 43
06 18 25 81 49

Florian PISSOURAILLE
Entreprise de
maçonnerie
Tél : 05 61 82 05 96
Port : 06 07 22 33 59

E.I. Vidal
EMMANUEL
Travaux
d'aménagement
intérieur
Finitions-
Rénovations
Portable
06.11.66.47.34
Emmanuel.vidal@
hotmail.com

Toulouse DESIGN
Designer
Tél : 05 61 84 29 48
Port : 06 07 40 53 98

Claude INARD
Plombier Chauffagiste
port : 06 68 63 88 35
inard,claudio@orange.fr
www.inard-chauffage-sanitaire.fr



Santé

Luc AMAT
Infirmier
Port : 06 77 69 99 91
amatluc@hotmail.fr

Cabinet Médical
Médecin Isabelle
THUET
Tél : 05 61 74 91 12

Yves CAUSSANEL
Gestalt thérapeute
Psychothérapie individuelle
Port : 06 31 10 09 00

(Annuaire : Suite)



Alimentation & Restauration

SCEA des deux Pigeonniers

Régine et André
MONCOUET
Elevage de bovins
Vente directe de leurs
produits
Tél/fax : 05 61 82 80 14

Jean Marc et Alain REY

Vente directe de
viande
Port : 06 78 50 82 20

Angèle MACCHION

Le Moulin de Montlauzin
Vente de vin au
domaine
Port : 06 30 00 74 78

AU P'TIT BURGAUD

Epicerie
Tél : 05 62 22 23 05

LE RUCHER DE NAPLES

Apiculteur
Tél : 05 62 79 09 47
Port : 06 04 13 45 79

WIS TRAITEUR

Traiteur évènementiel
Port : 06 98 53 29 10

Pizza Marius

jeudi halle du Burgaud
Port : 06 40 06 33 92

Beauté et bien-être



Céline VIALA

Coiffeuse à domicile
Port : 06 89 33 15 49

Emmanuelle OULET

Coiffeuse à
domicile
Tél : 05 61 82 22 92
Port : 06 63 02 84 40

Nathalie PEDROU

Bien-être à domicile
Port : 06 67 10 12 67
nathalie.pedrou@orange.fr

Siam.B

Maison de beauté
Port: 06 83 08 06 89



Loisirs - Divers

Atelier AGAPANTHE

Catherine CAUSSANEL
Formation à l'art du
textile
Tél : 05 61 74 69 26

Hélène HEBRARD

Photographe
Tél : 05 61 35 71 44
Port : 06 28 20 93 31

ANIMAPARC

Parc animalier
Tél : 05 62 79 37 01

ARTERRIS

Silo de collecte
Le Burgaud : 06 47 38 77 33
Merville : 05 61 85 00 19
Verdun : 05 63 02 70 94

COMM'vous

la communication qui vous ressemble
Sandrine BELLIN
Port : 06 29 51 97 72
commvous31330@orange.fr

Horaires de la mairie

Lundi 8h30-12h
Mardi 8h30-12h et 16h30-19h
Mercredi 8h30-12h et 16h30-19h
Jeudi 8h30-12h et 16h30-19h
Vendredi 8h30-12h et 16h30-19h

Vous pouvez nous contacter au
05.61.82.67.26

Courrier
1 Place de la mairie – 31330 LE
BURGAUD
Mail

mairiedeleburgaud@wanadoo.fr

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE GRENADE	05.62.79.93.70
CENTRE ANTI-POISON	05.61.77.74.47
HOPITAL PURPAN	05.61.77.22.33
CLINIQUE DES CEDRES	08.26.96.31.31
CABINET MÉDICAL Mme THUET	05.61.74.91.12
INFIRMIER MR AMAT LUC	06.77.69.99.91
SYNDICAT DES EAUX GRENADE	05.62.79.86.50
RESEAU 31	05.61.82.61.80

Horaires de l'Agence Postale

Lundi 9h15-12h
Mardi 9h15-12h
Mercredi 9h15-12h et 15h-19h
Jeudi 9h15-12h
Vendredi 9h15-12h
Vous pouvez nous contacter au
05.61.82.81.61



Le Burgaud

Un nouveau Logo pour le Burgaud !

Nous vous avons consulté afin de choisir le nouveau logo de la Commune.

Le design gagnant est celui réalisé, gratuitement, par Madame Sandrine BELLIN, habitante du Burgaud et professionnelle de la communication. Nous la remercions pour son travail et sommes heureux que chacun ait pu prendre part à ce choix important !

Abonnez-vous à la Newsletter

<http://mairieleburgaud.blogspot.fr/>



Remerciements

Ce Journal a été intégralement réalisé et rédigé par nos soins, à l'exception du Carnet des Associations, dont les contenus ont été transmis par les Associations elles-mêmes. Nous les remercions très sincèrement pour leur participation.

Nous remercions particulièrement l'Association des Amis de l'Eglise Saint Jean-Baptiste, le Comité des fêtes et les aînés du Burgaud pour les supports photographiques transmis.

Vous disposez de photos en lien avec l'actualité locale que vous souhaitez faire publier dans le prochain Journal ? Transmettez-les à
mairiedeleburgaud@wanadoo.fr

Crédits photos
Mairie de LE BURGAUD
Associations des Amis de l'église Saint Jean Baptiste - Aînés du
Burgaud
Comité des fêtes le Burgaud – MJC
FreePik.com



Le Burgaud
commune de la Haute-Garonne